



Paris, lundi 30 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05104

Pris en application :

Feux d'artifices (tiré à partir de la jetée amont)**SEINE AMONT
Ecluse de CHAMPAGNE-SUR-SEINE****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 18/09/2021 de 22:30 à 23:30**

- o Seine à l'amont de Paris
entre les pk 83.000 et pk 83.400 (Jetée amont de l'ouvrage) - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 18/09/2021 à 22:00 au 19/09/2021 à 00:00

- o Seine à l'amont de Paris
entre les pk 83.000 et pk 83.400 (Jetée amont de l'ouvrage) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

En raison du feu d'artifice tiré à partir de la jetée amont de l'écluse de Champagne-sur-Seine, Monsieur le Sous-Préfet de Torcy a prescrit les présentes mesures temporaires afin de garantir la sécurité des usagers de la voie d'eau et des tiers.

Les bateaux pourront stationner sur les garages à bateaux en aval de l'écluse Champagne et en amont de l'écluse de La Cave.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

20/09/2021

Chef du bureau des affaires générales

Signé

KARL DUPART